

ABONNEMENT.

Année... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclamations... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 21 JUILLET

ALLEZ-VOUS-EN!!

Lorsqu'on met le nez des députés de la majorité et de leurs amis dans leur déplorable comptabilité, ils croient s'innocenter en rejetant la responsabilité de leurs méfaits sur les régimes antérieurs.

Si nous sommes endettés, si nous navigons en plein déficit et si nous sommes à la veille de la banqueroute, s'écrieraient-ils, ce sont ces financiers fanfaisistes, c'est la faute de Pépin le Bref et de Hugues Capet! Les régimes antérieurs! C'est le « tartre à la crème » de ces gens-là!

Il est donc utile de les ramener à la question qui va être soumise au suffrage universel dans quelques semaines, et de placer la lutte électorale sur son vrai terrain.

Il ne s'agit pas à l'heure présente de savoir si la comptabilité capétienne était ou n'était pas régulière. C'est un hors-d'œuvre, cela! Ce qu'il faut établir, c'est si la majorité, qui depuis 4 ans popote, agiote et tripote, n'a pas été dépensière et prodigue à l'excès.

Nous vous reprochons d'avoir coté à la France autant que les Prussiens et même davantage.

En 1884, vous disiez aux électeurs: Si vous votez pour les conservateurs, c'est la guerre! Or, depuis quatre ans que vous êtes au pouvoir, la guerre est en permanence, et vous répandez le sang et l'or de la France aux quatre coins du monde, à Tunis, au Congo, à Madagascar, au Tonkin et en Chine!

Vous nous aviez promis un gouvernement à bon marché, et vous avez saigné le contribuable aux quatre veines.

Le déficit est là et la faillite attend, après les élections, il faudra un nouvel emprunt, de nouveaux impôts; et si la majorité n'est pas changée aux élections prochaines, nous ne sommes pas au bout!

Vous nous aviez promis un gouvernement

de réconciliation nationale, et vous avez envenimé les haines, les rancunes, et multiplié les antagonismes; de telle sorte qu'aujourd'hui l'état de représailles fleurit dans toute sa beauté.

Vous nous aviez promis de donner à l'intelligence et aux capacités la suprématie, à laquelle elles ont droit, et votre gouvernement n'a été qu'une foire aux grotesques, une médiocratie révoltante dont le bataillon sacré est Noiro, Labuze, Margue, Brisson, Fallières, Mesureur.

Voilà la garde républicaine! Non-seulement votre personnel ne compte pas un homme d'Etat, mais votre médiocratie est sans idée et sans but. Si la majorité qui s'en va, a une idée, une seule idée pratique et féconde, qu'elle la montre! Et nous la ferons monter en épingle!

Rien, rien, absolument rien, voilà votre bilan. Vous n'êtes ni la démocratie, ni le talent, ni l'économie, ni la paix, ni la liberté! Vous êtes le néant!

A la veille du centenaire de 1889, au moment où les plus grands événements se préparent dans le monde, il n'est pas bon que la France se montre plus longtemps devant l'Europe en si mauvaise compagnie!

Allez-vous-en!! Allez-vous-en et bien vite! assez de halle dans la boue, comme cela; la France réclame enfin le gouvernement qu'elle mérite.

Les régimes antérieurs! C'est bien là la question en vérité, à l'heure qu'il est! Qui donc, d'ailleurs, menace votre République aujourd'hui, sinon votre sottise et vos excès!

L'état politique et social de la France est tel, qu'elle doit se prononcer entre ceux qui veulent un gouvernement libéral et tolérant, soucieux à la fois de ramener la paix dans les esprits et l'ordre dans les finances, et ceux qui, politiciens d'intrigue, de corruption et d'expédient, ne voient dans la République qu'un régime de combat, de parti et d'exclusion, un régime de désorganisation sociale et financière au dedans, de discrédit et d'aventures au dehors!

Les patriotes ne doivent avoir qu'une

pensée: rendre les sous-vétérinaires à leurs bêtes et la France à ses vraies conditions d'existence et d'honneur.

LA CANDIDATURE OFFICIELLE.

Si quelques conservateurs naïfs, confiants dans les déclarations ministérielles, comptaient sur l'impartialité administrative pendant la période électorale, ils se tromperaient étrangement.

La candidature officielle s'organise et elle sera partout soutenue avec la violence que les républicains mettent dans toutes leurs entreprises.

Nous trouvons dans l'Echo de la Dordogne une pièce officielle fort intéressante.

Une élection au conseil d'arrondissement avait lieu dimanche 12 juillet dans le canton de Bussière-Badil (Dordogne).

Deux candidats républicains se présentaient et obtinrent l'un 748 voix, l'autre 714; le candidat conservateur, M. de Verneilh, en obtint 730.

La double candidature républicaine tient à des rivalités de communes; pour faire échec au conservateur, il fallait qu'un des deux républicains se retirât; c'est le sous-préfet lui-même qui est intervenu et voici le texte de la circulaire qu'au lendemain du premier tour de scrutin, il adressait aux maires du canton:

CABINET DU SOUS-PREFET DE NOTRON

(Confidentielle)

« Notron, le 13 juillet 1885.

» Monsieur le maire,

» Je viens, dans la situation où nous place le scrutin du 12, faire appel à votre dévouement et vous prier d'oublier la rivalité qui divise Piégut et Bussière, pour ne voir que l'intérêt supérieur de la cause républicaine et la nécessité d'assurer la défaite définitive de la réaction.

» Nous avons besoin de toutes nos forces. Il faut que pas un de nos amis ne nous fasse défaut et je compte sur vous pour faire entendre à ceux qui vous entourent que,

sans la malheureuse division des républicains, jamais la candidature réactionnaire ne se serait produite, qu'il faut que cette division cesse aujourd'hui, qu'il y va de l'honneur du parti de se montrer fidèle à une discipline qui nous a valu tant de succès et que chacun doit faire son devoir.

» Je vous prie de garder pour vous seule cette lettre et de croire à mes sentiments les plus fraternels et dévoués.

» F. EYGUIÈRE. »

Et voilà comment les sous-préfets de M. Allain-Targé entendent l'impartialité; ils pratiquent la candidature officielle avec un aplomb inconnu jusqu'à ce jour.

Nous espérons que les électeurs indépendants feront de la circulaire du sous-préfet le cas qu'elle mérite; mais au zèle que ce fonctionnaire déploie pour le succès d'un candidat républicain à une élection au conseil d'arrondissement, on peut prévoir les manœuvres dont les agents ministériels useront et la pression qu'ils exerceront pour le succès de leurs candidats aux élections législatives.

Chronique générale.

Le ministère Brisson, qui plus que jamais marche sur les traces du cabinet Ferry, marchande à l'amiral Miot les renforts les plus indispensables.

Cerné à Majunka, dans l'impossibilité absolue de tenir les Hovas à distance des établissements français, l'amiral commandant à Madagascar avait demandé au minimum quatre ou cinq mille hommes de renfort.

M. Brisson traite l'amiral Miot comme M. Ferry traitait naguère l'amiral Courbet et, au lieu des quatre mille hommes dont le commandant de Madagascar avait le besoin le plus urgent, il recevra au plus un millier d'hommes, qui périront à de fièvres et de misère sans lui donner le moyen de faire une marche sérieuse en avant.

La professeur réfléchit quelques instants:

— Si M. Sauvatre a toujours ici sa chambre, se dit-il, c'est que certainement il n'est pas encore marié. D'ailleurs les choses ne marchent pas si vite que cela. Je ferai donc bien de l'attendre, et plutôt chez lui qu'ailleurs, puisque nos explications ne doivent pas avoir de témoins.

Et, s'adressant de nouveau au domestique:

— J'attendrai M. Sauvatre, lui dit-il. Conduisez-moi dans sa chambre...

M. Schull tomba plutôt qu'il ne s'assit dans un fauteuil.

La course aventurée de la veille, une nuit passée en chemin de fer, jointes à ses émotions et à la marche qu'il venait de faire depuis la gare de l'Est, tout cela sortait tellement des habitudes calmes et régulières du pauvre homme, qu'il se sentait fatigué et énarvé outre mesure.

Aussi, à peine le domestique se fut-il retiré en fermant la porte, que M. Schull, après avoir promené autour de lui un regard effaré et interrogateur, sentit peu à peu ses paupières s'appesantir, et quelques minutes ne s'étaient pas écoulées depuis qu'il était dans la chambre de Lucien que déjà il dormait d'un sommeil si profond, que la voix même de M<sup>lle</sup> Victorine n'aurait pas eu le pouvoir de l'en tirer.

Combien de temps dormit ainsi le brave homme? il aurait pu le dire moins que tout autre, lorsqu'il

l'argent dont j'ai besoin pour mon voyage, un de ces services que je n'oublierais jamais, je vous le jure.

Jérémie ne se pressait point de répondre.

La montre et la chaîne le tentaient furieusement; mais il sentait, à les prendre, certains scrupules qu'il ne s'expliquait pas trop lui-même.

Il ne connaissait pas du tout cet homme qui s'était présenté à lui d'une si singulière façon, et venait demander son maître, sans vouloir s'expliquer sur ce qu'il avait à lui dire.

Si les objets étaient volés; si, après les avoir payés, il était obligé de les remettre?

Cependant une autre réflexion l'arrêta sur la pente malveillante et craintive dans laquelle il allait s'engager un peu trop loin.

— Si cet homme était un voleur, se dit-il, il ne renverrait pas ainsi un cheval qui n'est pas à lui, il le garderait pour s'en débarrasser et le vendre, au lieu de sacrifier ses bijoux que, de cette manière, je dois croire être bien à lui.

Ainsi rassuré avec sa conscience et avec ses intérêts, Jérémie examina la montre que lui présentait M. Schull. Celui-ci ne lui en demandant pas un prix très-élevé, et offrant de les reprendre lorsqu'il reviendrait dans le pays, l'affaire fut bientôt terminée, et les bijoux de M. Schull passèrent de son gousset dans celui de Jérémie, dont la tête se redressa avec orgueil, comme celle d'un homme

qui possède une montre avec sa chaîne.

M. Schull pensa qu'il avait dans sa poche de quoi faire son voyage en troisième, avec aller et retour, et qu'il pouvait même passer deux ou trois jours à Paris.

Il ne lui en fallait pas davantage; et il se mit bravement et pédestrement en route, pour atteindre la gare avant huit heures.

V. — LES DÉCEPTIONS DE M. SCRULL

La première pensée du vieux professeur, dès que le train l'eut déposé sur le boulevard de Strasbourg, ne fut point de visiter Paris qu'il ne connaissait pas.

Il n'eut d'autre préoccupation que de se rendre à la demeure de Lucien Sauvatre. Mais comme il connaissait beaucoup plus l'usage de ses jambes que celui des voitures, et qu'il se sentait le besoin de se dégourdir, il se fit indiquer la route par laquelle il devait passer, s'arrêta à peine une demi-heure dans un bouillon pour ne pas perdre ses forces, et il arrivait à onze heures à l'hôtel de l'Étoile, dans la rue Saint-Lazare.

Lucien était absent.

— M. Sauvatre rentrera certainement avant qu'il soit longtemps, répondit le garçon de service auquel venait de s'adresser M. Schull. Si monsieur veut l'attendre dans sa chambre, je puis l'y conduire ou le laisser ici, à sa volonté.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

La FEMME du RENÉGAT

PAR NELLY LIEUTIER

PREMIÈRE PARTIE

IV. — LA FAMILLE OLLWILLER

(Suite)

Mais M. Schull était un philosophe. Il pensa qu'il ne faut jamais se désespérer avant d'avoir essayé tous les moyens de se tirer d'affaire.

— Cet homme ne me connaît point, et il ne me prêtera point d'argent sur ma bonne mine, se dit-il; mais il se laissera fléchir par mes prières, et il me prêtera sur ma montre et sur ma chaîne d'or.

Il n'y avait point à hésiter et point de temps à perdre.

— Vous voyez l'embarras d'un homme qui ne sait ce qu'il a fait de sa bourse, dit-il en se tournant vers le vieux domestique. Peut-être l'ai-je perdue, peut-être me l'a-t-on volée; mais, quoi qu'il en soit, me voilà dans l'impossibilité de continuer ma route, si l'on ne me vient en aide. N'avez-vous point envie d'une belle montre et d'une belle chaîne, monsieur l'intendant? Vous me rendriez, si vous voulez les prendre en échange de

Les républicains changent, mais leur politique néfaste reste la même.

LE CORPS DE L'AMIRAL COURBET.

On attend à Toulon l'arrivée du Bayard, portant le corps de l'amiral Courbet, pour le 10 août au plus tard.

Le préfet maritime de Toulon a soumis au ministre de la marine, qui les a approuvées, des dispositions relatives au cérémonial de débarquement et de passage dans le port militaire du corps de l'amiral.

Un catafalque sera dressé sur le terrain de l'Horloge, dans l'arsenal. Le cercueil y sera déposé à son arrivée et les honneurs militaires lui seront rendus.

Une messe sera dite avant le transfert en gare, qui aura lieu entre une double haie de marins et de soldats.

UN PAMPHLET CONTRE L'ARMÉE.

Une brochure, ou pour mieux dire un pamphlet qui a pour titre: Pourquoi la France n'est pas prête, et dont l'auteur n'a pas osé se nommer, vient de provoquer une assez vive émotion dans le monde militaire.

Nous eussions compris cette émotion si l'auteur anonyme, s'inspirant d'un sentiment patriotique, traitant impartialement son sujet, avait cherché à indiquer les desiderata, hélas ! encore trop nombreux de notre état militaire, desiderata dont la République éloigne chaque jour la réalisation en subordonnant l'intérêt et l'avenir de l'armée à ses préoccupations de coterie.

Mais l'anonyme n'a aucun de ces soucis patriotiques. La haine seule a présidé à son travail, dont les trois cents pages sont remplies de calomnies contre nos officiers, qu'il traite d'indifférents, négligents, incapables.

Fidèles à l'aversion pour tout ce qui est issu de l'organisation républicaine, nos officiers de l'armée active, suivant le pamphlétaire, ont une hostilité systématique contre leurs collaborateurs de la réserve, et sont les plus dangereux adversaires d'une sérieuse préparation de l'armée, etc.

Bref, à toutes les pages de ce honteux recueil un nouveau mensonge, une nouvelle calomnie, une nouvelle injure.

On a du premier coup mis un nom au bas de cette infamie, celui de M. Thibaudin-Comagny, l'un des ministres préférés de la République. Nous n'avons jusqu'ici trouvé aucun démenti dans les feuilles qui ont osé jadis soutenir ce ministre, et nous sommes facilement d'ailleurs, étant donnés les antécédents du personnage, amené à croire que ce pamphlet, que nous avions d'abord attribué à un Prussien, émane bien du cerveau de M. Thibaudin. C'est pourquoi nous comprenons mal l'émotion de nos officiers. Une critique sérieuse d'un homme d'honneur eût pu les atteindre, mais un hoquet de M. Thibaudin, est-ce que cela compte ? E. G.

LE BAPTÊME DE LA DAUPHINE.

C'est demain mercredi 22 juillet que M. Wilson, le député de Loches, fait baptiser sa petite fille Jeanne.

fut réveillé en sursaut par le bruit que fit en entrant une personne qui venait d'ouvrir brusquement la porte.

M. Schull se frotta les yeux, regarda autour de lui pour rappeler ses souvenirs ; et, avant de s'être tout à fait rendu compte de ce qui s'était passé et l'avait amené dans cette chambre, il se trouvait, debout, en présence de Lucien Sauvêtre.

La vue du jeune homme le ramena tout à coup au sentiment de sa position.

— Comment, vous ici, monsieur Schull ? s'écria Lucien avec l'expression d'un étonnement facile à comprendre.

— Oui, monsieur, moi-même, répondit le professeur légèrement embarrassé. Moi qui depuis vingt-quatre heures suis à votre recherche avec la conscience d'avoir un grand devoir à remplir envers vous, et envers... une autre personne.

— Voyons, monsieur Schull, que voulez-vous dire ? expliquez-vous ? Mais auparavant reprenez ce fauteuil, dans lequel je vous ai trouvé endormi, ce qu'explique assez la fatigue que vous avez éprouvée.

Le professeur s'empressa de profiter de l'invitation qui lui était faite, ce qui lui donnait une deminute de répit, et le temps de préparer ce qu'il avait à dire à son interlocuteur.

Lucien, du reste, le mit aussitôt lui-même sur la voie. (A suivre.)

La cérémonie, à laquelle assisteront quelques intimes seulement, aura lieu dans la chapelle du palais de l'Élysée.

Ce huis-clos a été jugé nécessaire pour ne pas trop se dépopulariser aux yeux des libres-penseurs.

La Petite France se gardera bien d'annoncer à ses lecteurs cette nouvelle trahison de l'anti-clérical Wilson.

UN JOLI MOT DE M<sup>r</sup> FREPPEL.

Ces marchands d'huile !

M. Leydet, député républicain d'Aix, est en même temps marchand d'huile, et son mandat ne lui fait point oublier son commerce. Même il a profité de son titre de député pour adresser à tous ses collègues de la Chambre une circulaire où il leur proposait sa marchandise, non sans en vanter la supériorité et la douceur proverbiale.

Or, M. Leydet, qui est un radical et un libre-penseur qu'exaspère tout ce qui porte un caractère religieux, ne peut s'empêcher de manifester ses sentiments, sinon par des discours, du moins par des interruptions significatives. Ces jours derniers, pendant que M<sup>r</sup> Freppel occupait la tribune, le radical Leydet se prit à interrompre systématiquement et avec un ton qui finit par lasser l'évêque d'Angers, qui répondit du haut de la tribune au fabricant d'huile :

— Monsieur Leydet, vous allez nous faire croire que votre caractère a moins de douceur que vos huiles.

M. Leydet cessa ses interruptions.

Les Marseillais ne sont pas ingrats.

A l'occasion de l'anniversaire de la visite de M<sup>r</sup> le duc de Chartres aux cholériques de Marseille, voici l'adresse qui a été envoyée au prince :

« Monseigneur,

« Il y a un an, à pareil jour, Votre Altesse Royale arrivait à Marseille où le choléra sévissait cruellement ; sa munificence soulageait les misères et son courage raffermait les cœurs. Cette page, Monseigneur, restera une des plus belles du livre de votre vie, déjà si rempli de hauts faits, de nobles actions.

« La population de Marseille qui vous a vu il y a un an venir aujourd'hui, par ses remerciements, vous rappeler ce jour ; elle vous a vu, Monseigneur, elle vous a admiré, elle vous aime et vous le prouvera.

« Nous prions Votre Altesse Royale de faire agréer à Madame nos hommages et nos respects ; on n'oubliera jamais à Marseille qu'elle a été la fondatrice et la bienfaitrice de l'Œuvre des victimes du choléra.

« Nous sommes, Monseigneur, de Votre Altesse Royale, les très-humbles et très-obéissants serviteurs. »

Cette adresse était couverte de milliers de signatures.

LES BATAILLONS SCOLAIRES

Sous ce titre, la France militaire a publié, dans son numéro de dimanche, un article duquel nous détachons les passages suivants :

« Les bataillons scolaires de la ville de Paris ont défilé, le 14 juillet, devant le ministre de l'intérieur flanqué des augustes représentants de la grande cité, le défilé a été beau, chacun s'accorde à le dire, car il y a une immense bonne volonté chez ces braves enfants des bataillons, et les spectateurs ont été certainement émus en voyant une infinité de mamans y aller de leur plus douce larme.

« Pourquoi ce spectacle nous a-t-il laissé froid ? Pourquoi avons-nous, in petto, gémi contre cette tendance invétérée qui fait qu'en France les institutions les plus utiles sont dénaturées et que l'on sacrifie toujours au goût du panache ? C'est ce que nous nous réservons de dire aujourd'hui.

« .... La France militaire a fait une longue campagne en faveur de l'instruction militaire à donner à l'école, et les écrivains qui ont l'honneur de tenir la plume de ce journal ont cru de bonne foi, sincèrement et sans restriction, faire leur devoir de patriotes en proclamant urbi et orbi que l'instruction militaire donnée à l'enfance laisserait des traces durables, et que la jeunesse

française ne saurait s'habituer de trop bonne heure au noble métier des armes.

« Et puis, à l'époque où nous ouvrons la campagne en faveur des bataillons scolaires, vient de se poser nettement la question du service de trois ans, et nous nous disions que l'instruction donnée à l'enfance, à la condition expresse qu'elle soit donnée à l'adolescence, rendrait possible le service restreint qui, sans cela, ne saurait être qu'un acheminement à l'abolition des armées permanentes. C'est le développement donné aux sociétés de gymnastique qui rend pratique en Allemagne le service de trois ans, parce que les armées allemandes reçoivent des recrues préparées aux épreuves de la vie militaire.

« En est-il ainsi en France ? Non, certainement.

« Dans les grandes villes, le bataillon scolaire existe ; comme il faut 200 enfants au moins à un bataillon scolaire pour qu'il soit reconnu légalement, et que, dans les campagnes, il est impossible de réunir ce chiffre d'enfants, il n'existe pas dans les villages.

« Or, qu'apprennent dans les villes les bataillons scolaires ? Rien, ou presque rien, malgré tous les efforts des hommes de bien qui se sont dévoués à leur instruction. On leur enseigne un peu de maniement d'armes, maniement qui, entre parenthèses, s'apprend en quelques jours dans les régiments, et on leur apprend quelques manœuvres qui sont bien plus propres à les faire paraître en public qu'à les initier réellement et sérieusement au métier militaire.

« Et nous ne prendrons qu'un exemple. Pendant près de deux mois, deux fois par semaine, on a exercé les enfants des bataillons scolaires de Paris à défiler correctement en vue de la cérémonie du 14 juillet. Est-ce bien pour cette auguste cérémonie du défilé qu'ont été créés à grands frais ces bataillons scolaires que l'étranger ne nous envie pas, et au lieu et place de ce défilé grotesque aux yeux de l'homme de sangfroid, ne vaudrait-il pas mieux un sérieux concours de gymnastique ?

« Pour qu'une éducation militaire soit complète, il faut que l'instruction militaire soit sérieuse ; or, cette instruction ne l'est pas : elle consiste en exercices puérils, en spélérei, comme on dit dédaigneusement les Allemands. N'y a-t-il pas à pousser de rire en voyant par exemple, dans les bataillons scolaires de la ville de Paris, des nuées de tambours-majors et de fifres-majors chargés d'enseigner les rrran et les si bémols à des bambins de 12 ans ? N'y a-t-il pas à faire un haut-le-corps en voyant ces bataillons constitués trois par trois en demi-brigades comme les armées de Sambre-et-Meuse ou d'Italie ; ce qui, tout au moins, est une singulière façon de préparer les enfants, par des notions inexactes appartenant à l'ancien temps, aux divisions qui existent réellement dans l'armée ?

« Si le conscrit n'entre pas à la caserne suffisamment entraîné par des exercices de gymnastique et de marche, de tir autant que possible, ce n'est pas la peine de garder des bataillons scolaires.

« Presque tous les enfants sortent de l'école entre treize et quatorze ans. Que font la plupart d'entre eux jusqu'à l'âge de vingt et un ans ? Rien, rien. Le semblant d'instruction militaire donné à l'école est donc nul, puisqu'il ne laisse pas de trace durable.

« ... La ville de Paris qui prétend donner le ton à la province, même par ses bataillons scolaires, au lieu de chercher dans les souvenirs démodés de la Révolution pour dénommer des groupes de bataillons d'enfants, et de se figurer que le défilé est le nec plus ultra de la science militaire, dépenserait son argent avec infiniment plus d'à-propos en subventionnant des sociétés de gymnastique ou en organisant des concours de tir. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 juillet.

La Bourse est ferme. Le bon sens du public a fait justice des manœuvres de la spéculation allemande. Il faut se mettre dans l'esprit qu'il y a une bande de spéculateurs nationaux intéressés à effondrer notre marché au bénéfice du marché de Berlin.

Les rentes françaises, qui sont la base la plus solide de la fortune mobilière, ont d'autant plus acheteurs que les cours sont plus bas, car l'épargne commence à faire son éducation. Il vaut mieux acheter en baisse qu'en hausse.

Le 3 0/0 est à 80.05, l'amortissable à 82.80, le 4 1/2 à 110.25.

Quant au Crédit Foncier à 1.325, c'est une bonne acquisition, puisque le revenu de l'année

dernière a été de 60 fr. et que celui de 1885 sera certainement plus élevé.

Les obligations du Crédit Foncier offrent la plus entière sécurité. Les tirages qui se reproduisent tous les deux mois présentent pour un souscripteur les chances d'une fortune.

La Société Générale est ferme sans changement. bien que la souscription aux obligations de l'Algérie ait déjà mis l'épargne en mouvement. Le prix d'émission offre un bénéfice assuré aux souscripteurs. 38,687 obligations de 500 fr. à 0/0 sont offertes au public au prix de 335.

On introduit à la Bourse de Paris 47,000 obligations des Chemins de fer autrichiens. Les demandes seront servies au premier cours de la Bourse de lundi 27 juillet.

La Banque d'Escompte est toujours ferme à 400. La rente italienne 5 0/0 monte à 95.

Les Méridionaux italiens sont très-demandés. L'obligation Est-Algérien est ferme à 347 coupes de 7.50 détaché.

Le Rio-Tinto est recherché. Les actions de nos chemins de fer sont fermes. Est à 795, Nord à 1,615, Orléans à 1,342, Midi à 1,162, Ouest à 860.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Les Tramways Saumurois.

Quand on veut raisonner juste, il faut comparer que des choses ayant de l'analogie entre elles, et c'est ce que ne font point les adversaires des tramways.

Aussi les entend-on, par exemple, tenir ce raisonnement ordinaire que, Fontevault n'ayant jamais pu suffire à alimenter une voiture de service allant à Saumur, il faut conclure que cette ville entretiendra bien moins encore un tramway.

Sans doute si les conditions de transport restaient les mêmes. Mais si les conditions changent, si par exemple les heures de départ pour Saumur et de rentrée à Fontevault sont moins distantes l'une de l'autre si le voyage devient aussi commode avec le tramway qu'il est incommode avec la voiture, si l'on est toujours assuré de trouver des places quand on veut et à l'heure qu'on veut, si le trajet doit être infiniment plus court qu'il ne l'est aujourd'hui, et permet au voyageur, commerçant ou non, de gagner du temps sur sa journée, si l'hiver n'est pas si long, si on est sûr de ne pas être gêné de la neige ou du froid, enfin, ce qui n'a point à dédaigner, si le prix du voyage est moitié moins cher, comment comparez-vous alors que l'on puisse comparer des choses aussi dissemblables, et cependant raisonnez juste ?

C'est se tromper soi-même et du tout au tout, si l'on n'a point pour but de tromper autrui, de parti pris.

Il ne faut donc pas plus comparer la situation actuelle de Fontevault avec le tramway qu'autrefois le coche ou le coucou avec la diligence, et la diligence avec le chemin de fer.

Voilà pourquoi le tramway de Fontevault sera un immense progrès sur le service actuel, et pourquoi il réussira, lui, quand les voitures peuvent à peine se soutenir. C'est que toutes les conditions du voyage sont changées, et que ce qui est incommode est devenu une facilité extrême.

Beaucoup d'autres avantages peuvent encore advenir à Fontevault. La prison peut voir augmenter considérablement le nombre de ses détenus, et elle peut s'ouvrir à tous les visiteurs ; ce qui accroît son chiffre d'affaires et ses industries permanentes et ses voyageurs. Enfin qui peut dire que Fontevault ne verra point reprendre ses anciennes carrières, et ne recouvrera point ainsi son ancienne importance ?

Ce qui vient d'être dit des voyageurs s'applique à tout le réseau de Candès et de Saumur à Saumur, aussi bien que de Saumur à toute étape du côté au, comme on peut être assuré que la facilité des communications emportera bientôt sur tous les points de la ligne de Fontevault des centaines de promeneurs.

Ceci est le fait de tous les tramways qui nous a fait affirmer, comme nous l'affirmons encore, que le commerce du pays ressentira bientôt des bienfaits du chemin de fer, le petit commerce surtout, qui a tout à tout ce que peuvent écrire nos adversaires, qui, hélas ! sembleraient nous même se douter que toute communauté d'un pays avec un autre est un avantage pour le progrès, et que toute contrée qui sera un peu plus grande où elle trouvera l'écoulement de ses produits est une contrée destinée à s'enrichir.

A demain d'autres petites démonstrations.

PAUL PROUTAU.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur l'amendement de M. Henri Germain demandant la suppression de l'impôt sur le sel, soit 32 millions.

Pour, 75
Contre, 332
Ont voté pour: MM. de la Bourdonnaye, de Maillé, de Soland, de Tervay;
Ont voté contre: MM. Benoist, Bury, Maillet (Alexis).

On annonce, dit l'Union de l'Ouest, que M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, est inscrit en tête de la liste des candidats républicains en Maine-et-Loire pour les prochaines élections.

M. Edmond Robert, député de l'Oise, a déposé sur le bureau de la Chambre une intéressante proposition de loi tendant à organiser l'assistance publique dans les communes. Désormais, toute commune serait tenue de pourvoir à l'entretien et au traitement des invalides indigents, établis ou de passage sur son territoire, sauf recours de droit, s'il y a lieu, contre le domicile de secours de l'indigent.

AVANT LES ÉLECTIONS.

On assure que le ministre des finances vient de donner aux percepteurs des ordres formels pour qu'ils aient à se montrer très-conciliants vis-à-vis des contribuables en retard pour le paiement des impositions, surtout dans les grandes villes. Voilà un fait qui prouverait que les élections sont plus proches qu'on ne le croit généralement.

CHAPELLE N. D. DES ARDILLIERS.

Mercredi 22 juillet, Fête de sainte Marie-Madeleine. Première messe à 5 h. 1/2; — deuxième à 6 h.; — troisième à 7 h.; — quatrième à 8 h. Toutes ces messes seront célébrées à l'autel de la Grotte. Messe solennelle à 9 heures. Le soir, à 7 h. 1/2: vêpres, sermon, salut. — Le sermon sera prêché par M. l'abbé Nombalutais, vicaire à Nantilly. Dimanche prochain, fête de sainte Anne, une messe solennelle sera chantée à l'autel Sainte-Anne, à 8 heures.

AUBIGNÉ. — Dans la nuit du 17 au 18, un incendie s'est déclaré dans une maison située sur le bord de la route départementale n° 13, près des fours à chaux de la commune d'Aubigné-Briand, et appartenant à M. Rivonier. Grâce aux prompts secours des voisins et des habitants d'Aubigné, le feu a été éteint en moins d'une heure. Une écurie a été totalement détruite et beaucoup de foin et de paille a été la proie des flammes. Les pertes s'élèvent à 2,000 fr. environ, couvertes par une assurance à la Foncière.

ANGERS.

D'après les renseignements donnés par la Petite France, l'organisation du comité républicain à Angers serait assez laborieuse. Voici, en effet, ce que dit ce journal:

REUNION ELECTORALE. — La réunion électorale annoncée pour vendredi dernier s'est tenue salle Sainte-Hélène. Quarante-cinq personnes environ ont répondu à la convocation adressée par le comité provisoire.

Nous avons le regret de dire que cette assemblée n'a pas donné les résultats sur lesquels on pouvait compter. La discussion a été mal dirigée et l'on n'a pu aboutir qu'à la constitution d'un comité provisoire déjà en partie désorganisé par le refus d'un grand nombre de personnes désignées, d'accepter les fonctions qu'on voulait leur confier. Tout est à recommencer, mais il est à grand nombre d'électeurs et on dit que, pour obvier à cet inconvénient, plusieurs citoyens ont pris le parti de constituer un autre comité, en procédant autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Qu'on agisse, il est temps.

TOURS.

M. Estancelin a fait dimanche à Tours une conférence au cirque de la Touraine. La salle était comble. Le général Barry présidait, entouré de toutes les notabilités du pays. On remarquait: MM. le vicomte de la Villarmois; Mame, Pelisson et Lecointre, conseillers généraux; le marquis de Menou, le comte de Pronteroy, Jules Delahaye, de Vonne, le baron de Champchevrier, de la Devansaye, de Vauplane, etc., et les rédacteurs des différents journaux de la ville et des départements voisins.

M. Estancelin a fait un long discours très-applaudi.

Une émotion indescriptible s'est manifestée, lorsque M. Estancelin, dans un très-beau mouvement, a fait allusion à la victoire de Coulmiers, où le général Barry a pris une part si active.

L'orateur a divisé son discours en deux parties. La première, qui avait particulièrement trait à la question économique, a été écoutée très-attentivement et très-applaudie. Dans la seconde partie, M. Estancelin a parlé longuement sur la situation politique actuelle. A chaque instant des applaudissements approbatifs interrompaient l'orateur. Une émotion profonde s'est emparée des assistants, quand M. Estancelin, rappelant un personnage de Shakespeare, a évoqué le spectre de l'amiral Courbet se dressant devant la République.

En résumé, grand succès pour l'orateur et pour la cause conservatrice.

POITIERS.

La soirée du 14 juillet a été marquée à Poitiers par un incident qu'il serait regrettable de passer sous silence, car il peint le régime sous lequel nous vivons.

M. Ravé, rédacteur de l'Avenir, journal préfectoral, faisait le tour de la place d'Armes, vers deux heures du matin, accompagné de quelques amis qui chantaient la Marseillaise; lui, portant un drapeau tricolore. Ce spectacle rappelait certainement les plus beaux jours de notre histoire.

Les derniers échos de la fête s'éteignaient, les cafés se vidaient peu à peu, le café de Castille avait fermé. On sait que la manie des républicains, à Poitiers, est de prendre chaque année et d'assaut le café de Castille, le 14 juillet.

Réminiscence historique de la prise de la Bastille. Seulement, au café de Castille, il n'y a pas de prisonniers, au contraire. Il y a quelquefois des consommateurs qui ne sont pas disposés à s'en aller quand l'heure du départ a sonné. Demandez plutôt à M. le commissaire central.

Il y a parfois des gens qui veulent entrer et qu'on n'est pas disposé à y recevoir. M. Ravé s'approcha donc de la devanture et la heurta de la hampe de son drapeau; ainsi faisait Jeanne d'Arc lorsqu'elle soulevait les villes occupées par l'Anglais de se rendre. Mais si Jeanne d'Arc entendait ses voix, M. Ravé n'entendait pas les gendarmes qui le priaient de mettre un terme à ses exploits. Bien loin d'obéir aux agents de l'autorité, M. Ravé se rebiffa, il traita les gendarmes en hommes qui a ses grandes entrées à la préfecture. Au poste, où il fut conduit, on trouva la capture un peu grosse, on en référé à la préfecture; à la préfecture, on donna l'ordre de relâcher M. Ravé. Il ne fallait pas troubler la fin d'un si beau jour.

Rendu à la liberté, M. Ravé s'imagina que d'autres citoyens avaient été comme lui appréhendés par la gendarmerie ou par la police, et, brandissant une seconde fois son étendard, il vola à leur délivrance.

Arrivé au poste de police, il aurait été mal reçu. Des explications plus que vives auraient été échangées, on en serait venu aux mains, et M. Ravé aurait descendu les escaliers de l'Hôtel-de-Ville, sans chapeau, les vêtements frippés et plus vite qu'il n'était venu.

Voilà ce que raconte la chronique poitevine, et ce qui, selon nous, demande une explication.

Si un ouvrier s'était colleté avec des gendarmes, son affaire serait réglée à cette heure. Si un journaliste indépendant avait joué le rôle qu'a joué M. Ravé, il serait encore sur la paille humide des cachots.

Nous sommes ravis que M. Ravé sorte indemne de cette aventure, nous constatons simplement que sous le règne de M. Grévy, les opportunistes ont tous les droits: même celui de rosser le guêt.

Ce n'était pas la peine de prendre la Bastille!

Nous demandons qu'on nous ramène aux lettres de cachet... et à Louis XIV. — A. DE CASSAGNAC. (Journal de la Vienne.)

PARTHENAY.

On écrit au Journal de la Vienne que la ligne de Parthenay à Bressuire (ligne de l'Etat), dont les terrassements et ouvrages d'art sont terminés depuis trois ans, attend encore ses rails. Il y a d'épais fourrés de ronces et d'herbes parasites sur la plate-forme. Il faudra procéder à un véritable défrichage pour poser la voie. Les crédits affectés aux travaux de superstructure ont été employés sur d'autres lignes qu'on a commencées pour faire patienter les électeurs. Tout le matériel amené à grands frais à Parthenay pour la pose des rails a été réexpédié sur une autre ligne dont les intérêts électoraux urgents commandaient la mise en exploitation immédiate. Le Trésor aura perdu de ce chef quelques centaines de mille francs.

Le Brillant Oriental est le meilleur produit qui se soit fait jusqu'à ce jour; il remplace les cires liquides et encaustiques pour l'entretien et la mise en couleur des meubles et parquets en chêne, noyer et acajou; il n'a pas d'odeur, brille très-vite et n'encrasse jamais; il se vend, à l'ÉPICERIE CENTRALE, 4 fr. 80 c. le litre avec lequel on peut couvrir 25 mètres carrés.

Faits divers.

LE NOM DES RUES.

Il vient de se plaider à Dublin un procès qui a eu le plus grand retentissement et que nos législateurs comme nos juges, en France, feraient bien de méditer.

Une des plus grandes rues de Dublin avait reçu à la mort du grand patriote O'Connell le nom de rue O'Connell.

La municipalité de Dublin, appuyée en cela par les autorités administratives, a voulu changer ce nom.

Immédiatement les commerçants et habitants de la rue O'Connell ont appelé devant le juge suprême la municipalité et le représentant de la couronne.

L'affaire qui a préoccupé tous les grands jurisconsultes du royaume vient d'avoir son dernier jour.

Interprétant dans les textes du droit romain qui ont servi de base à certaines lois actuellement en vigueur en Irlande, le juge suprême a décidé que pas plus la municipalité d'une ville que le représentant de la Reine, que le Parlement lui-même, n'avaient autorité en l'état actuel de la législation pour changer le nom d'une rue, par les raisons que ce nom fait partie intégrante de la propriété des habitants de cette rue qui seuls ont le droit d'en disposer comme ils l'entendent.

LA MÈRE GIGOGNE.

S'il est une femme qui a véritablement travaillé pour le repeuplement de la France et qui mérite d'être admirée, c'est bien la mère Bribonick-Léger, qu'on peut montrer comme le plus extraordinaire modèle de femme féconde qui existe.

La mère Bribonick-Léger, qui habite Rozoy-Belval, département de l'Aisne, a donné le jour à 27 enfants, dont 25 sont vivants et bien portants.

Et ce qui peut paraître extraordinaire ou plutôt invraisemblable, c'est que dans la même année, cette nouvelle mère Gigogne a mis au monde 5 enfants: 3 sont nés le 2 janvier et 2 le 27 décembre. Sur les 27 enfants, elle n'a eu que 6 filles.

La mère Bribonick-Léger est âgée de soixante-huit ans, et son mari soixante-treize ans. Ce sont d'honnêtes agriculteurs, et avec le secours de six enfants qu'ils ont près d'eux, ils travaillent encore aux champs.

Trois de leurs fils sont militaires et font partie de l'armée du Tonkin.

L'aîné, qui a quarante-cinq ans, est capitaine au 114<sup>e</sup> de ligne, et est décoré de la Légion d'Honneur; c'est un officier de mérite qui a obtenu l'épaulette à l'armée de l'Est en 1874. Un de ses frères est adjudant au 41<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, et le plus jeune s'est engagé il y a huit mois, et est parti récemment pour le Tonkin.

Les époux Bribonick-Léger ont donné à tous leurs enfants une bonne éducation.

Trois filles sont mariées et paraissent suivre l'exemple de leur mère.

L'une, qui a trente-quatre ans, est mère de neuf enfants; une autre en a cinq dont deux jumeaux.

Le père et la mère Bribonick-Léger sont les époux les plus unis que l'on connaisse et tout le pays a pour eux une vénération patriarcale.

Marché de Saumur du 15 Juillet

Table with market prices for various goods like Blé nouveau, Froment, Halle, etc.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 19 juillet 1885. Versements de 153 déposants (23 nouveaux), 32,592 fr. Remboursements, 14,393 fr. 50 c. La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 10/0.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris. Paraissant le samedi de chaque semaine. ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'Echo Saumurois.

Sommaire du 18 juillet:

TEXTE. — Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: Le 14 juillet dans les Alpes savoisiennes; Le 14 juillet à Paris; Inauguration de la statue de Béranger; Inauguration de la statue de Voltaire; Le Voltaire de Hondou; Le Voltaire nu de Piggalle. — Quatorze physionomies de Voltaire, par Huber. — Revue anecdotique, par Lorédan Larchey. — Cyrille l'exorciste et son rituel (nouvelle), suite, par Gothe. — Bibliographie. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Échecs. — Récréations de la famille.

GRAVURES. — Les fêtes populaires dans les Alpes savoisiennes. — La fête nationale à Paris. — Souvenirs de Béranger. — La statue de Béranger. — La statue de Voltaire. — Souvenirs de Voltaire. — Quatorze physionomies de Voltaire. — Échecs. — Proverbe à compléter. — Rébus.

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes. PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES. Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13, un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n° 225 (19 juillet). Encore un 14 juillet! Gare au Panthéon! Imbécillité des librepenseurs. Un maire féroce. Le Conseil des ministres en attendant les élections. La scie de l'ambassadeur (récit d'un gardien de l'Élysée). Courage! courage! L'invalide (conte).

LE PETIT JOURNAL DE LA SANTÉ

Paraît tous les Dimanches. Prix de l'abonnement: 3 fr. par an. RÉDACTION et ADMINISTRATION: 40, r. Lafayette, Paris. Sommaire du n° 29 (19 Juillet 1885).

La Semaine scientifique (Dr O. Liban). — Panthéon mural de la Science (Dr Félix Brémont). — Les Microbes (Dr Bonnefoy). — Petite Tribune (Dr Némo). — Petits Échos (Octave Sully). — De la Condition de la femme en Chine (Ly-Chao-Pée). — Hygiène domestique (H. G.). — Communications et avis divers. — Récréation chiromancique. — Tablettes du Foyer. — Bouquet de Pensées. — Consultations. — Petites Annonces. — Un Mot de Finances.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25<sup>e</sup> ANNÉE)

PRETS sur MAISONS et BIENS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. REROU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Peletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE LEDAIN, FRANÇOIS.

Par jugement en date du 20 juillet 1885, le Tribunal de commerce de Saumur a reporté au 4 octobre 1884 l'ouverture de la faillite du sieur Ledain, marchand-chapelier à Saumur.

Pour extrait : (631) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. BLANCHET, notaire à Baugé.

A AFFERMER

La CHASSE de la terre du THEIL, communes d'Auversé, Guédéniau et autres (arrondissement de Baugé), de 500 hectares environ.

S'adresser, pour visiter la propriété, au Garde, et, pour traiter, audit notaire. (613)

Etude de M. TAUGOURDEAU, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Une Poterie

Située à la Madeleine, commune de Cizay.

Comprenant : MAISON d'habitation et bâtiments d'exploitation, fours, hangar, cellier, écurie, cour, jardin, matériel d'exploitation, terrains propres à la fabrication de pots et tuyaux de drainage et de cheminée.

Le tout d'une contenance de 33 ares environ.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M. TAUGOURDEAU, notaire.

Etude de M. CHICOTEAU, notaire à Loudun.

A CÉDER

DE SUITE

Un Fonds de Boulangerie

Situé au centre de la ville de Loudun.

Une culasse par jour.

S'adresser à M. CHICOTEAU, notaire à Loudun. (600)

A VENDRE

Moteur à Gaz

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

Etude de M. LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M. LEDROIT, notaire à Neuillé, le dimanche 2 août, à une heure de l'après-midi,

LES

IMMEUBLES

Composant la Closerie de la Petite-Fontaine, Située proche le bourg de Neuillé,

Consistant en :

Une maison, située près la Fontaine-du-Bourg, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, lavoir sur le bord du ruisseau et divers morceaux de terre labourable, pré, bois taillis, vigne, complanté d'arbres émondables et d'arbres fruitiers, le tout contenant environ 3 hectares 11 ares 40 centiares.

Pour avoir des renseignements, s'adresser à M. LEDROIT, notaire à Neuillé, et, pour visiter, à M. Philias SAUNIER, propriétaire à Neuillé. (619)

A CÉDER DE SUITE

UN MAGASIN

Liquor, gros et détail, comptoir.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON

Située rue du Port-Cigogne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien arboré, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à Mme veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billets d'aller et retour de 15 et 30 jours avec 40 et 49 0/0 de réduction,

A LOUER

Deux Châlets

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

CANOT à Vendre

S'adresser aux BAINS CIVILS.

Etude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

Par suite de saisie-exécution

Le mercredi 22 juillet 1885, à 1 heure après midi.

1° A Saumur, rue de l'Hermitage, 7, au domicile de M. SAULNIER, charpentier,

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, vaisselle, verrerie, glace, commode en noyer, bureau, table, chaises en noyer et bois dur.

2° Et en un chantier, situé également à Saumur, près la gare de l'Etat :

Un diable et sa chaîne, une chèvre en bois, plusieurs tréteaux, deux établis, soliveaux, meule, scies, 150 mètres de volige environ et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (627)

Etude de M. CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Par suite de saisie-exécution,

Le jeudi 23 juillet 1885, à une heure après midi,

A Saumur, rue de la Visitation, 56, au domicile de M. CHEMINEAU, aubergiste.

Il sera vendu :

Vais-elle, verrerie, batterie de cuisine, fusil à piston à deux coups, pendule, glace ;

Armoire en noyer, tables, chaises, commode en noyer, buffet, linge de corps et de ménage, couettes, pailasse et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (628)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçus jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

ON DEMANDE une entrepreneuse de broderies et tapisseries sur canevass.

Maison LEMERLE-BODAIRE, à Angers. (617)

On demande un premier RÉDACTEUR pour un journal conservateur de province, dans sa 52<sup>e</sup> année de publication, paraissant six fois par semaine.

Ecrire aux initiales C. L. (Agence Havas), place de la Bourse, 8, Paris.

UN HOMME demande une place comme cocher ou jardinier. S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE de toutes les Affections de la Peau. DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENOIRMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 11, rue St-Jacques, ANGERS. CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

A VENDRE

Très-beau CHIEN couchant parfaitement dressé pour la chasse. S'adresser à M. DALLON-FALLOUX à Montfort.

UN HOMME demande une place de camionneur dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

Une Maison de Nouveautés de Saumur demande un garçon de magasin.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger. Plus de Mercurie, plus de Copal, plus de Cubéba! L'Injection Peyrard est la seule au monde qui contient en principe toxique, ni cousture, ni cautère, réellement en quatre à six jours. RAPPOR: Plusieurs médecins ont essayé l'Injection Peyrard sur 333 Arabes atteints d'écoleuléma chronique ou chronique, dont 20 malades depuis 12 ans, 60 depuis 5 ans, 22 de 2 à 3 ans; le résultat fut à chaque fois radical après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fut fait sur 10 Européens à donné 184 guérisons. Chez l'inventeur, E. PEYRARD, Place du Capitole, Toulouse. Dépôt à Saumur, pharmacie GARNIER.

LIBRAIRIE ABEL PILON SEUR A. LE VASSEUR, S 33 - Rue de Fleurus - 33 PARIS par mois Fr. par mois Envoi franco des catalogues LIBRAIRIE GRAVURES - MUSIQUE Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 JUILLET 1885.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours. Rows include various bonds, stocks, and commodities like wheat and flour.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table with 4 main sections: Ligne d'Orléans, Ligne de l'Etat, SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, SAUMUR - BOURGUEIL. Each section shows departure and arrival times for various stations.